Communiqué de presse





Un nouveau site internet pour lutter contre la «coronafraude»

L'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) de la Haute Ecole Arc Gestion a mis en en ligne un site internet permettant de recenser, au niveau national, les cas de fraude et d'abus économique liés à la pandémie du Covid-19. Depuis ce jeudi, les personnes témoins ou victimes de tels actes sont invitées à communiquer anonymement la situation sur la plateforme 'coronafraud.ch'.

Depuis le début de la crise du Covid-19, les fraudes, cyberarnaques et violations des mesures sont nombreuses. De la vente de masques périmés à la collecte de fonds fictives en passant par les cyberattaques contre des hôpitaux, les cas de fraudes et de cybercriminalité ne cessent d'être rapportés aux quatre coins du globe.

En adaptant leurs modes opératoires aux circonstances actuelles ou en développant de nouvelles techniques, les malfrats parviennent à berner leurs victimes. Cette semaine, Interpol priait d'ailleurs la population mondiale de redoubler de prudence face aux différentes fraudes liées à la pandémie.

« Contrairement aux arnaques traditionnelles qui utilisent l'appât du gain pour attirer les victimes, les fraudes liées au coronavirus misent sur la crainte de la population, voire même l'instinct de survie, pour démarcher leurs cibles », explique Olivier Beaudet-Labrecque.

Une meilleure compréhension des fraudes en temps de crise

La Suisse n'échappe évidemment pas au phénomène et des cas ont déjà été répertoriés. Des fraudeurs proposent notamment aux personnes âgées de faire leurs achats puis disparaissent avec l'argent. D'autres mettent en scène des opérations de décontamination à domicile et prient les résidents d'évacuer leur logement pour un moment afin de les voler. A cela s'ajoute un grand nombre de mails frauduleux, de fausses boutiques en ligne et de nombreuses violations des mesures par des acteurs économiques.

A Neuchâtel, l'Institut de lutte contre la criminalité économique de la HEG Arc s'intéresse de près à ce phénomène et vient de lancer le site web «coronafraud.ch».

Ce portail trilingue de communication des cas de fraude et d'abus économiques liés à la pandémie veut permettre aux personnes témoins ou victimes de tels actes de communiquer anonymement la situation sur la plateforme. Les informations récoltées permettront d'améliorer la prévention et la répression de ce fléau.

Pour toute information complémentaire, veuillez-vous adresser à:

Olivier Beaudet-Labrecque

Professeur assistant - Haute école de gestion Arc

Tél. +41 76 449 23 34 • olivier.beaudet-labrecque@he-arc.ch

Neuchâtel, le 26 mars 2020

www.heg-arc.ch

